



Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 30 juin 2020

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à la Banque CIBC, 18 York Street, Suite 1300, Toronto (Ontario) M5J 2T8, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fnb ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du FNB multifactoriel d'actions canadiennes CIBC (*FNB CIBC*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 30 juin 2020. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du FNB CIBC est passée de 91 510 \$ au 31 décembre 2019 à 139 349 \$ au 30 juin 2020, en hausse de 52 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 56 140 \$, contrebalancées en partie par le rendement négatif des placements.

Les parts ordinaires du FNB CIBC ont dégagé un rendement de -7,2 % pour la période, contre -7,2 % pour son indice de référence, soit l'indice multifactoriel d'actions canadiennes CIBC (*indice de référence*). Le rendement du FNB CIBC tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence.

Malgré un démarrage relativement solide pour l'économie mondiale et les marchés des capitaux en 2020, la propagation de la maladie à coronavirus (également connue sous le nom de COVID-19) s'est imposée comme thème macroéconomique dominant durant la période. L'activité économique au Canada a ralenti de façon importante en raison des mesures d'auto-isollement et de quarantaine généralisées, ainsi que des fermetures d'entreprises non essentielles. En réaction, le produit intérieur brut du Canada s'est contracté de 11,6 % de mars à avril. Au total, des millions d'emplois ont été perdus et les taux de chômage ont atteint des niveaux records jamais vus.

L'effondrement de la demande attribuable aux mesures mises en place pour contenir la propagation de la COVID-19 et l'offre excédentaire résultant d'un désaccord sur les niveaux de production au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont entraîné une forte baisse du prix du pétrole en mars. Il s'en est suivi un rebondissement partiel du prix du pétrole plus tard au cours de la période. Le cours de l'or a atteint des sommets inégalés depuis

plusieurs années, les investisseurs cherchant des actifs de refuges sûrs.

Au Canada, le taux d'inflation a sensiblement reculé, la baisse des prix dans le secteur de l'énergie et le recul important de la demande des consommateurs ayant eu une incidence sur les prix. Un glissement de 26,4 % des ventes au détail mensuelles a été enregistré en avril. Vers la fin de la période, le taux d'inflation a été négatif pour la première fois depuis 2009.

En réponse à ces conditions économiques, la Banque du Canada a réduit à trois reprises son taux d'intérêt de référence de 50 points de base (*pdb*). Deux de ces réductions de taux d'intérêt ont été décidées pendant des réunions d'urgence. Cela a entraîné la baisse du taux de financement à un jour de la Banque du Canada qui est passé à 0,25 %. La Banque du Canada a également mis en œuvre un programme d'achat d'obligations pour stimuler l'économie et maintenir le bon fonctionnement des marchés des capitaux.

Initialement, les cours des actions canadiennes ont fortement baissé dans la foulée de la progression de la pandémie, cependant, cette baisse a été suivie au deuxième trimestre d'une solide reprise dans certains secteurs.

Sur le plan des facteurs, le dynamisme et la faiblesse de la volatilité ont contribué au rendement du FNB CIBC. Le secteur des matériaux a été le seul secteur de l'indice de référence à avoir dégagé un rendement positif, tirant profit du prix de l'or, celui-ci ayant atteint son niveau le plus élevé depuis 2011. Parmi les principales positions qui ont contribué au rendement, on compte Kinross Gold Corp., Société aurifère Barrick et Centerra Gold Inc., qui ont toutes tiré avantage de la hausse du prix de l'or.

Sur le plan sectoriel, les secteurs de l'immobilier, de l'énergie et des services financiers ont nui au rendement. Parmi les principales positions qui ont été défavorables au rendement, on compte Air Canada, Seven Generations Energy Ltd. et H&R REIT. Les actions d'Air Canada ont affiché un recul en réaction à la baisse du transport

aérien au cours de la période. Seven Generations Energy a subi l'incidence négative d'un important recul des prix mondiaux de l'énergie, ce qui a amené la société à réduire ses niveaux de production afin de faire correspondre ses investissements aux flux de trésorerie prévus. H&R REIT a subi les contrecoups de la COVID-19 et des fermetures des entreprises non essentielles, puisque la société est très active dans les sous-secteurs des immeubles de bureaux et des commerces de détail, qui ont tous les deux souffert beaucoup pendant la pandémie.

Les quatre facteurs sur lesquels le conseiller en valeurs se concentre sont la valeur, le dynamisme, la qualité et la faiblesse de la volatilité. Le conseiller en valeurs est d'avis que ces facteurs feront mieux dans les différentes conjonctures du marché. Les différents facteurs du FNB CIBC offrent de la diversification afin d'améliorer le rendement ajusté en fonction du risque.

Le FNB CIBC tente de reproduire, dans la mesure du possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice de référence. Par conséquent, les pondérations et les opérations sur les titres visent à refléter les caractéristiques du portefeuille de l'indice à des fins d'harmonisation.

Événements récents

La composition du Comité d'examen indépendant (CEI) a changé pendant la période. Don Hunter et Merle Kriss ont pris leur retraite le 26 avril 2020. Le 27 avril 2020, Marcia Lewis Brown a été nommée présidente et David Forster et Deborah Leckman ont été nommés membres du CEI.

La propagation récente de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'économie mondiale et une volatilité des marchés mondiaux des capitaux. La pandémie de COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du FNB CIBC.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au FNB CIBC, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les frais) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du FNB CIBC

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du FNB CIBC. GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du FNB CIBC, calculés en fonction de la valeur liquidative des parts du FNB CIBC, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du FNB CIBC pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au FNB CIBC ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au FNB CIBC. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du FNB CIBC.

Le gestionnaire a conclu avec la CIBC un contrat de licence aux termes duquel il a le droit exclusif, aux conditions du contrat de licence et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'indice multifactoriel d'actions canadiennes CIBC (*indice CIBC*) au Canada comme base d'exploitation du FNB CIBC et d'utiliser certaines marques de commerce relativement au FNB CIBC. La CIBC a retenu les services de Solactive AG à titre d'agent des calculs de l'indice et afin d'administrer et de calculer l'indice CIBC. Le FNB CIBC paie des droits de licence à la CIBC afin d'utiliser l'indice CIBC.

Courtier désigné et courtier

GACI a conclu une entente avec Marchés Mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*), un membre de son groupe, afin d'agir à titre de courtier désigné et courtier pour la distribution du FNB CIBC, selon des modalités comparables à celles d'opérations conclues dans des conditions normales de concurrence dans le secteur des fonds négociés en Bourse.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au FNB CIBC. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le FNB CIBC ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du FNB CIBC. Tous les rabais de courtage doivent être conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du FNB CIBC. Toute commission récupérée est versée au FNB CIBC.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 2 277 \$ ont été versés par le FNB CIBC à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du FNB CIBC

Le FNB CIBC peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (*opérations entre parties liées*) pour lesquelles le gestionnaire, au nom du FNB CIBC, a obtenu des autorités en valeurs mobilières canadiennes une dispense lui permettant ce qui suit :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au conseiller en valeurs, ou détenir de tels titres;
- investir dans des titres d'emprunt non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp., ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (*courtier lié* ou *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci, y compris à l'égard de titres de participation d'un émetteur assujetti aux termes d'un « placement privé » (placement effectué aux termes de dispenses des obligations relatives au prospectus) et pendant la période de 60 jours suivant la réalisation du placement, dans chacun des cas conformément à certaines conditions;
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un membre de son groupe (appelées opérations entre fonds ou opérations de compensation), sous réserve de certaines conditions;
- acheter des titres de participation d'un émetteur assujetti au cours de la période de placement des titres de cet émetteur dans le cadre d'un « placement privé » (placement effectué aux termes de dispenses des obligations relatives au prospectus) et pendant la période de 60 jours suivant la réalisation du placement, même si un courtier lié agit ou a agi à titre de placeur dans le cadre du placement des titres de la catégorie en question (la « dispense relative au placement privé »); et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres en portefeuille ou d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres en portefeuille à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du FNB CIBC, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine les questions relatives aux conflits d'intérêts que le gestionnaire soumet au comité et fait une recommandation au gestionnaire ou, lorsque le *Règlement 81-107* ou toute autre loi sur les valeurs mobilières l'exige, donne son approbation relativement à ces questions. Les approbations et les recommandations peuvent également être données sous forme d'instructions permanentes du CEI.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du FNB CIBC (*dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités, les titres et les autres actifs du FNB CIBC et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités, titres et actifs qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au FNB CIBC, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le FNB CIBC sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du FNB CIBC au cours de ce mois. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du FNB CIBC. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au FNB CIBC, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du FNB CIBC. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le FNB CIBC et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du FNB CIBC pour la période close le 30 juin 2020 et le 31 décembre de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du FNB CIBC – parts ordinaires

	2020	2019 ^a
Actif net au début de la période	22,05 \$	20,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,34 \$	0,76 \$
Total des charges	(0,03)	(0,07)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,11)	(0,17)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,30)	1,06
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(1,10) \$	1,58 \$
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,23 \$	0,05 \$
Des dividendes	–	0,35
Des gains en capital	–	–
Remboursement de capital	–	0,02
Total des distributions³	0,23 \$	0,42 \$
Actif net à la fin de la période	20,20 \$	22,05 \$

^a Données présentées pour la période du 22 janvier 2019 au 31 décembre 2019.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités des FNB CIBC.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB CIBC, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts ordinaires

	2020	2019 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	139 349 \$	91 510 \$
Nombre de parts en circulation⁴	6 900 000	4 150 000
Ratio des frais de gestion⁵	0,30 % *	0,30 % *
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge⁶	0,47 % *	0,69 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,05 % *	0,03 % *
Taux de rotation du portefeuille⁸	27,09 %	31,12 %
Valeur liquidative par part	20,20 \$	22,05 \$
Cours de clôture	19,92 \$	22,05 \$

^a Données présentées pour la période du 22 janvier 2019 au 31 décembre 2019.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 30 juin 2020 et au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du FNB CIBC (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renonciations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB CIBC achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le FNB CIBC sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB CIBC.

Frais de gestion

Le FNB CIBC paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du FNB CIBC. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du FNB CIBC, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseils liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les honoraires du conseiller en valeurs sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du FNB CIBC. Le FNB CIBC est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus du FNB CIBC pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

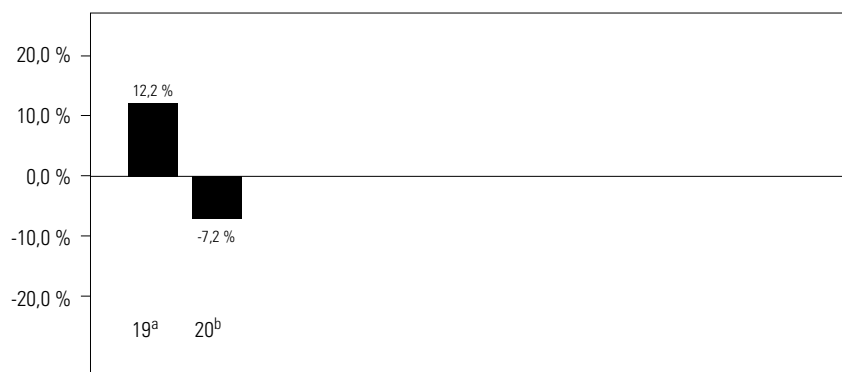
Pour la période close le 30 juin 2020, la totalité des frais de gestion obtenus du FNB CIBC était attribuable aux charges indirectes, aux services de conseil en matière de placement et au profit.

Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du FNB CIBC tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Parts ordinaires



^a Le rendement de 2019 couvre la période du 22 janvier 2019 au 31 décembre 2019.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020.

Aperçu du portefeuille de placements (au 30 juin 2020)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du FNB CIBC. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site cibc.com/fnb. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du FNB CIBC. Dans le cas d'un FNB CIBC comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Matériaux	28,6	Kirkland Lake Gold Ltd.	4,3
Services financiers	17,2	Kinross Gold Corp.	3,6
Services publics	13,5	Société aurifère Barrick	3,4
Immobilier	11,7	Yamana Gold Inc.	3,3
Biens de consommation de base	8,5	Centerra Gold Inc.	3,3
Services de communications	5,8	Power Corporation du Canada	3,2
Industrie	4,7	Franco-Nevada Corp.	3,1
Technologies de l'information	4,2	OceanaGold Corp.	2,8
Énergie	3,7	Groupe TMX Ltée	2,7
Consommation discrétionnaire	1,7	Wesdome Gold Mines Ltd.	2,6
Trésorerie	1,0	Constellation Software Inc.	2,5
Autres actifs, moins les passifs	-0,6	FPI Granite	2,3
		Empire Co. Ltd., catégorie A	2,3
		Labrador Iron Ore Royalty Corp.	2,3
		Metro Inc.	2,3
		Alimentation Couche-Tard Inc., catégorie B	2,1
		Algonquin Power & Utilities Corp.	2,1
		Thomson Reuters Corp.	2,1
		Emera Inc.	2,1
		Fortis Inc.	2,1
		BCE Inc.	2,1
		Killam Apartment REIT	2,1
		Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	2,0
		Intact Corporation financière	2,0
		Canadian Utilities Ltd., catégorie A	1,9

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le FNB CIBC, constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du FNB CIBC diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Gestion d'actifs
CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

18 York Street, Suite 1300
Toronto (Ontario)
M5J 2T8
1-888-888-3863

Site Web

www.cibc.com/fnb

Certaines marques déposées de la Banque Canadienne Impériale de Commerce ou de certains membres de son groupe (collectivement, *CIBC*) sont utilisées sous licence par GACI relativement au FNB multifactoriel d'actions canadiennes CIBC. Les titres du FNB multifactoriel d'actions canadiennes CIBC ne sont pas parrainés, promus, vendus ou soutenus de quelque autre façon que ce soit par la CIBC ou par l'agent des calculs des indices, Solactive A.G. (*Solactive*), et la CIBC ou Solactive ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, ni aucune assurance à l'égard des résultats devant être obtenus de l'utilisation de l'indice CIBC sur lesquels le FNB multifactoriel d'actions canadiennes CIBC est fondé ou du prix indiciel à tout moment ou à tout autre égard. Le prospectus des FNB CIBC contient une description plus détaillée de la relation limitée de la CIBC et Solactive avec CAMI et le FNB multifactoriel d'actions canadiennes CIBC.

Les FNB CIBC sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*CIBC*). Veuillez lire le prospectus ou l'aperçu des FNB CIBC avant d'investir. Pour obtenir une copie de ces documents, composez le 1-888-888-3863, parlez-en à votre conseiller ou visitez le site CIBC.com/fnb.

^{MD}Gestion d'actifs CIBC inc. et le logo CIBC sont des marques déposées de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, utilisées sous licence.